

UN VILLAGE VIVANT
DEPUIS DES GÉNÉRATIONS...



BULLETIN
MUNICIPAL



N°7
JANVIER
2015

SOMMAIRE



3	Édito du maire
4	Finance
5	Jeunesse école MJC
6-8	Voirie
9-11	Environnement
12-15	Cadre de vie et patrimoine
16	Bibliothèque
17	Histoire
18	CCAS et Amis tireurs
19-20	Comité des fêtes
21-22	Foyer rural
23	Pour que Vive la Sorne
24-25	ECLA
26	Défibrillateur • Recensement
27	Services à la population
28	Art et pizza et traiteur
29	Bulle et tapissier
30	État civil
31	Chanson





Philippe GRICOURT

ÉDITO

Grâce à la confiance que vous m'avez témoignée, j'ai le plaisir de vous souhaiter, pour une première fois, tous mes vœux de bonheur, de bonne santé, et de prospérité pour 2015. Une nouvelle année commence avec ses incertitudes. Cet avenir, que l'on nous dit sombre : chômage persistant, croissance économique faible, une agriculture en difficulté et un coût de la vie qui ne cesse d'augmenter, ne nous empêche pas d'avoir des raisons d'espérer. La France doit profiter de ses atouts qui sont nombreux, de ses capacités novatrices et doit savoir s'adapter au monde d'aujourd'hui.

Nous, les élus locaux, avons à faire face à des territoires soumis à de nombreuses évolutions législatives et financières, à des changements structurels profonds.

Pour pérenniser notre territoire, notre devoir est d'accompagner ce moment en réduisant nos dépenses par une négociation des tarifs auprès de nos fournisseurs, en incitant les communes environnantes à mutualiser nos moyens, en élaborant des projets tenant compte de ceux de nos voisins.

Avec la mairie de Courlans, nous avons entrepris de rationaliser les travaux de tonte, de balayage et de déneigement par l'achat par notre commune d'un tracteur et de matériels adéquats.

Pour améliorer globalement et individuellement le cadre de vie des habitants, nous conduisons des actions de mutualisation, d'amélioration du cadre de vie et continuons à créer des liens pour dynamiser notre village.

Une première action a été menée concernant l'élagage en recevant plusieurs entreprises et une dizaine de personnes a bénéficié sur la commune de prestations de qualité à des prix très intéressants. Une seconde se mettra en place fin du premier trimestre 2015 avec un partenariat avec le GAN pour des contrats de retraite et de mutuelle à des conditions avantageuses.

La sécurité des déplacements véhicules, cyclistes, piétons et surtout enfants dans notre village, action prioritaire, fera l'objet d'une consultation auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E) en ce début d'année.

Concours « jardiner c'est gagner », journée conviviale au parc, atelier jus de pomme, conférences sur l'aménagement

paysager, concert de musique baroque à l'Eglise... tous ces événements contribuent à créer du lien et faire vivre notre village.

En 2014, les associations du village ont connu un renouvellement de leurs bureaux. Je souhaite beaucoup de réussite aux nouvelles équipes et j'invite nos administrés, principalement les jeunes, qui sont, je vous le rappelle, majoritaires dans notre village à venir les rejoindre nombreux. Je souhaite également que l'ancienne salle de l'école devienne un lieu de rencontre et d'activités pour tous dans un cadre restant à définir.

Les différentes réalisations que nous avons menées, achats de bancs publics, achèvement de l'ancienne salle de l'école, mise en place de nouveaux éclairages publics en janvier 2015 (budget 2014), achat du tracteur... n'ont nécessité aucun emprunt supplémentaire, aucune augmentation des impôts en 2014.

En 2015, nous comptons poursuivre cet effort en aménageant un local situé près de la mairie pour accueillir une infirmière libérale, en terminant la rénovation du local au sein du parc, en investissant dans un véhicule électrique en remplacement de l'existant, en créant un gîte au-dessus de la mairie...

Nous avons demandé et obtenu des aides du Conseil général, de l'Etat et de notre Député.

Nous n'augmenterons pas les impôts en 2015 !

Et notre désendettement fin 2015 (par l'arrêt de trois emprunts) nous permettra d'envisager la réalisation de projets en 2016.

Je tiens à remercier tout particulièrement les adjoints qui, comme je le souhaitais, bénéficient de délégation de pouvoirs importants et les conseillers municipaux qui s'investissent pleinement dans l'étude et la réalisation des projets.

Je tiens également à remercier le personnel communal dans son ensemble pour l'excellence du travail accompli et à souhaiter à Monsieur Beryl Birbaud une excellente retraite.

Je vous renouvelle mes vœux les plus sincères pour 2015. Que cette année 2015 vous apporte réussite professionnelle et personnelle. Qu'elle soit créatrice de liens et qu'elle nous permette d'améliorer globalement et individuellement notre cadre de vie.



GESTION DES FINANCES DE LA COMMUNE

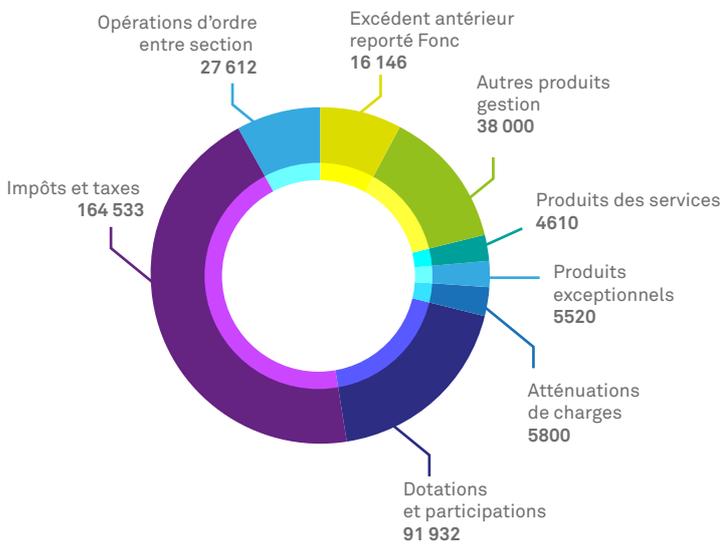
Le budget 2014 a été voté à l'unanimité par la toute nouvelle équipe municipale qui s'est tenue à ses engagements notamment en n'augmentant pas les différentes taxes et en maîtrisant au mieux les dépenses.

Les investissements 2014 ont portés essentiellement sur l'éclairage public ainsi que sur l'achat de nouveaux matériels.

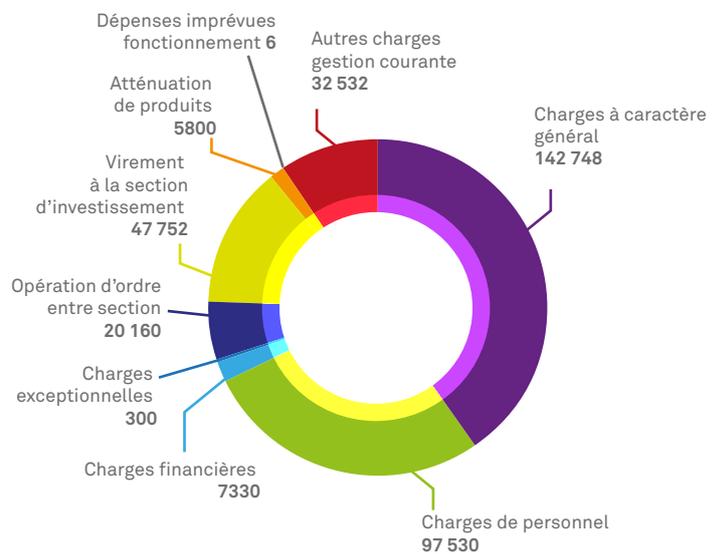
Les graphiques ci-après mettent en évidence les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement ainsi que leur évolution depuis 2010.

Budget fonctionnement 2014 : 354 157.90 €

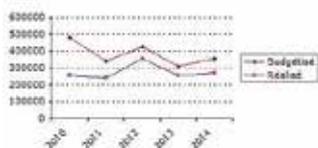
Répartition budget par chapitre
Fonctionnement recette



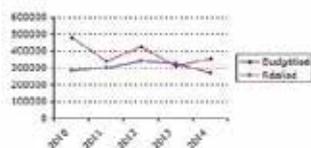
Répartition budget par chapitre
Fonctionnement dépense



Dépense de fonctionnement



Recette de fonctionnement



Dépense d'investissement



Recette d'investissement



DEUX PRINCIPALES ÉCOLES ACCUEILLENT LES ENFANTS DE CHILLY-LE-VIGNOBLE

» Ecole Primaire de Courlans

Rue Robert Morland
Directrice : Mme Annette PAGET
Tel : 03 84 24 09 11
Sur un effectif de 131 enfants,
31 résident à Chilly-le-Vignoble.



» Ecole Primaire de Messia sur Sorne

563 route de Lyon
Directeur : M. Morel
Tel : 03 84 43 06 75
Cette école accueille 43 enfants de Chilly
sur un total de 106 élèves.

Dans le cadre de la scolarité, la commune de Chilly le Vignoble participe financièrement

-au fonctionnement de toutes les écoles accueillant nos enfants à hauteur d'environ 55 000€ par an,

-aux projets de sorties exceptionnelles (classe de mer, classe de découverte, ...) à hauteur de 15 % du coût du voyage brut par enfant. La participation pour 2015 sera de 2 001.70 € pour 49 enfants,

-depuis septembre 2014, à l'accompagnement des élèves d'âge préscolaire (inférieur à 6 ans) dans le bus scolaire. Le coût pour la commune est de 1 126 € par an (50% étant financé par le Conseil général).

-depuis septembre 2014, au coût de la prestation de service relative au fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement « les Ticastors » pour l'accueil péri et extra scolaire de Messia, soit environ 8 000€ par an selon le nombre d'enfants inscrit pour la commune de Chilly.

Aussi, les parents de Chilly, aujourd'hui, paient le même tarif que ceux de Messia sur Sorne ; la majoration de 15 à 40 % sur le coût de l'accueil péri et extrascolaire n'existe plus.

-Aux Nouvelles Activités Périscolaire (NAP). Elles sont gratuites pour les parents mais prises en charge par les mairies de Messia sur Sorne et Chilly le Vignoble.

Prêt de salle contre travaux

14 jeunes âgés de 12 à 17 ans de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) ont été accueillis sur notre commune durant la journée du jeudi 30 octobre 2014. Ils ont effectué divers travaux : enlèvement de gravats dans le grenier et dans la salle des pompes, nettoyage de la vaisselle entreposée dans la cave.

Ils ont été encadrés par deux animateurs de la MJC, M. le Maire et Mme la 1^{ère} adjointe.

La journée a été très conviviale. Les jeunes ont même retrouvé dans le grenier des écrits datant de 1750.

En échange de ces travaux, les jeunes ont pu bénéficier gratuitement de la salle des fêtes pour faire une petite fête jusqu'à 21 heures. A 18h30, ils ont offert le verre de l'amitié aux membres du conseil municipal.

La salle a été nettoyée par leurs soins le lendemain matin.

Merci à tous ces jeunes et à leurs animateurs pour le travail accompli.



TOUT UN ÉTAT SUR LA VOIRIE, EN 2014

Dès le mois d'avril 2014, les élus ont souhaité faire un état des lieux de la voirie communale, de l'éclairage public et des plantations débordant ou surplombant le domaine public. Au mois d'août, les membres de la commission ont procédé à la vérification de longueur de voirie communale. Cet inventaire a permis de constater qu'il y avait 6.0 km de voirie hors routes départementales au lieu de 4.325 km. L'un des critères de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est lié aux longueurs de voirie. Une rectification a été faite auprès des services de la Préfecture.

Au niveau de l'éclairage public et pour des raisons de sécurité, les membres de la commission ont proposé d'installer 2 points lumineux dans le petit chemin (4 820 €ttc), 1 point lumineux au carrefour RD 158/159 (2 876 €ttc) et 2 points lumineux dans la rue du lavoir (5 829 €ttc). Ces travaux seront réalisés dans les prochaines semaines.



Lors de ces déplacements, les membres de la commission « voirie » ont constaté qu'il y avait un manque d'entretien

pour de très nombreux arbres ou haies qui surplombent ou débordent sur le domaine public.

Il est rappelé que l'élagage des arbres ou la taille des haies sont du ressort et à la charge du propriétaire du terrain et qu'il lui appartient d'effectuer les travaux régulièrement (article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Aussi, la municipalité propose à ses habitants la mutualisation de la prestation « taille des haies et des arbres » avec GIRARD PAYSAGES. Cette entreprise offre une prestation d'entretien de haie avec évacuation des déchets (à titre d'exemple pour une haie de 2m de haut et 1m de large = 7.20 € le mètre linéaire). Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 50% du montant de la prestation sur vos impôts. Vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie. L'entreprise vous établira un devis personnalisé.

Différents contacts ont été pris tout au long de l'année auprès des syndicats des eaux et d'assainissement afin de résoudre des dysfonctionnements sur les installations de plusieurs administrés.



VOIRIE

PROJETS 2015

Inscription au programme 2015 auprès des services d'ECLA de la réfection du revêtement du petit chemin situé en face de la mairie. Lors de ces travaux et avant la réfection du revêtement, une grille permettant de capter les eaux pluviales en sortie du petit chemin sera installée ; ceci pour essayer d'enrayer les inondations pouvant survenir chez les riverains rue de la cure.

La remise en état du chemin derrière l'église, (accès chez Marthe Clavier qui longe l'église) est également

inscrite dans ce même programme. Lors de cette réfection, les élus veilleront à privilégier l'esthétique de ce site.

Les membres des commissions « voirie » et « sécurité » se réuniront, courant janvier 2015, afin de recenser les points de circulation à améliorer et/ou à modifier pour permettre aux administrés et à leurs enfants des déplacements en toute sécurité. La municipalité sollicitera les conseils du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E).

DOMAINE «BOIS ET FORÊTS»

La municipalité est propriétaire d'environ 75 ha de forêts situés principalement sur le territoire de Montmorot mais également sur les Cossons (à proximité du ball-trap).

Pour la saison 2014/2015, il y aura 9 affouagistes qui effectueront de la coupe de bois de chauffage pour leur usage personnel. Les lots sont d'environ 20 stères pour un coût de 120 €.

LES TRAVAUX COMMUNAUX ET NOTRE EMPLOYÉ COMMUNAL, RÉGIS VAILLAUX

Tout au long de l'année, Régis Vaillaux, employé communal, a effectué de nombreux travaux permettant à chacun de vivre dans un village propre.

Sur 2014 outre les travaux de tonte, de désherbage et de taille de haies, M. Régis Vaillaux a :

- rénové un appartement communal, 70 route de Frébuans avant sa remise en location,
- restauré l'ancienne salle de classe, rue des écoles, pour créer une salle de convivialité, avec l'aide de bénévoles. Aussi, merci à M. et Mme Daniel et Jeanine Megard pour les peintures et M. Michel Inglese pour la remise en état du plancher,

Cette salle a retrouvé certains éléments de l'école, à savoir son tableau, certains livres dont celui d'instruction civique, mais également la signalétique de l'ancienne gare de Chilly et l'étendard de la fanfare de Chilly le Vignoble de 1928.

Cette salle a été inaugurée lors de la cérémonie du 11 novembre,

- remis en état le local de l'alambic agréé de la commune, ouvert de nouveau depuis le 1^{er} octobre 2014. Merci également à M. Daniel Mégard, M. Jean Claude Wolff et M. Jérôme Jaillet,
- installé des containers à compost dans le cimetière,
- repeint l'ensemble des grilles des différents calvaires,
- nettoyé les regards d'eaux pluviales,
- fixé les illuminations de Noël, avec l'aide de bénévoles. Aussi merci à M. Daniel Megard et M. Birbaud.



TRAVAUX COMMUNAUX

PROJETS 2015

- rénover les peintures des volets, fenêtres et portes dans le bâtiment de la cure,
- rénover les peintures dans le bâtiment de l'ancienne école, de l'atelier communal, de l'ancien accueil « camping », des différents portails,
- restaurer un local situé à côté de la mairie pour accueillir un cabinet d'infirmière,
- terminer les travaux de la salle située dans le parc des vignes.

UN NOUVEL INVESTISSEMENT

POUR LA COMMUNE :
UN TRACTEUR TONDEUSE,
BALAYEUSE ET DÉNEIGEUSE

La municipalité souhaite proposer à ses administrés un service public rapide et efficace dans le domaine de la voirie. C'est pourquoi, une évaluation des besoins a été effectuée.

Ce nouveau matériel permettra à l'employé municipal de gagner du temps pour la tonte des pelouses mais également d'avoir des outils performants pour le balayage ou le déneigement.

Il s'agit de pouvoir réaliser :

- de la tonte mulching pour éviter notamment les dépôts d'herbe dans différents coins du village,
- le balayage des rues régulier y compris après les orages afin d'éviter l'ensablement des regards d'eaux pluviales,
- le déneigement et le salage de toutes les rues avant les déplacements des administrés.

Il faut que ce matériel soit également évolutif, c'est dire qu'il soit suffisamment puissant pour être équipé d'accessoires supplémentaires, comme par exemple une épaveuse ou une tondeuse latérale ou un gyrobroyeur.

Après démonstration de différents matériels, les élus ont choisi un tracteur-compact de marque ISEKI de type TM 3265 hydrostatique équipé d'une tondeuse ventrale à mulching, d'une balayeuse portée arrière avec balai latéral, bac de ramassage et rampe d'arrosage, d'une lame à neige et d'un épandeur à sel.

Le coût de cet investissement pour la commune est de 14 014.84 € hors taxes. L'ancien matériel a été repris pour un montant de 6 500 € et une subvention a été sollicitée auprès du Conseil général pour un montant de 5 650.49 €.



L'ENVIRONNEMENT, TOUT UN AGENDA EN 2014 !

- Mercredi 2 avril** : Commission environnement afin de mener une réflexion sur les projets à mettre en œuvre pour l'année 2014.
- Mercredi 30 avril** : Concours « jardiner, c'est gagner »
Journée fleurissement et concours de la plus belle jardinière pour les enfants. Participation de 17 enfants.
- Judi 8 mai** : Concours « jardiner, c'est gagner »
Remise des prix pour le concours « jardiner, c'est gagner ».
- Samedi 31 mai** : Journée de convivialité autour du parc des vignes : mise en valeur paysagère du parc, goûter pour les enfants, animation tri/compostage par le Sydom, pétanque, apéritif offert par la municipalité et repas tiré du sac avec mise à disposition d'un barbecue et de chapiteaux.
- Mardi 1^{er} juillet** : Formation ambroisie. Référent sur la commune : M. le Maire. Ce référent a pour mission de localiser la présence de la plante, de rencontrer les propriétaires et/ou occupants concernés, pour les inciter à prendre les mesures appropriées.
- Lundi 28 juillet** : Visite du village avec le paysagiste Olivier François pour élaborer un plan d'aménagement paysager sur l'ensemble de la commune.
- Mercredi 10 septembre** : Restitution aux membres du conseil municipal, par le paysagiste Olivier François, de son analyse paysagère globale de notre village et présentation de propositions puis le mercredi 24 septembre aux habitants. Participation de 70 personnes.
- Samedi 27 septembre** : Atelier jus de pomme « Pommes en fêtes » avec les Croqueurs de Pommes et le Comité des Fêtes. 800 kg de pommes pressées. 270 litres de jus de pomme. 170 litres pasteurisés pour les cérémonies de la mairie et 30 litres congelés. 150 bénévoles et visiteurs durant la journée. Distribution de jus de pomme aux aînés et visiteurs.
- Mercredi 1^{er} octobre** : Conférence « une plante, un arbre, comment ça marche ? » par le paysagiste Olivier François. Entrée gratuite. 25 participants.
- Mercredi 1^{er} octobre** : Réouverture de l'alambic agréé communal.
- Mercredi 15 octobre** : Lancement du programme Communes 100% Compostage du Sydom.
- Judi 20 novembre** : Accueil référent du programme Communes 100% Compostage du Sydom en mairie pour travailler sur le programme.
- Mardi 25 novembre** : Formation de l'employé communal et d'un élu sur la gestion raisonnée des espaces verts
- Mardi 25 novembre** : Commission environnement pour définir les projets du programme Communes 100% Compostage à mettre en œuvre sur l'année 2015.



«MON VILLAGE AU QUOTIDIEN»

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER SUR L'ENSEMBLE DU VILLAGE

Afin d'avoir des conseils sur l'aménagement de certains sites au niveau paysager (piste cyclable, devant la mairie, sous les marronniers, parking vers l'Eglise...) et rester cohérent sur l'ensemble du village, la municipalité a consulté un paysagiste, M. Olivier François.

M. Olivier François a :

- effectué une analyse paysagère au niveau de l'aménagement paysager sur l'ensemble du village et a formulé des propositions. Ces dernières ont été restituées aux membres du conseil municipal puis aux habitants de Chilly.
- Animé une conférence sur comment entretenir le sol, le sous-sol en sachant que le sol est vivant et fragile et qu'il nourrit des plantes qui nous nourrissent.

Début 2015, la municipalité prévoit une concertation avec les habitants sur la mise en œuvre ou non des propositions émises par le paysagiste

- Réaménagement d'une zone de stationnement à l'entrée du village à proximité de l'Eglise ?
- Ouverture paysagère le long de l'accès au cimetière et masquer les poubelles par une haie arbustive ?
- Aménagement d'une zone de convivialité sur l'îlot au bord de Sorne : tables de pique nique, bancs pour promeneurs ?
- Quel aménagement après la coupe des marronniers ?
- Traitement du sol partiellement végétalisé devant le bâtiment de la bibliothèque ? ...



«LE PAYSAGE APPARTIENT À TOUS, MAIS NOUS EN SOMMES À TITRE PRIVÉ LES AUTEURS»

Création d'un verger collectif

Création d'un verger collectif autour du bassin de rétention vers le lotissement des Têpes, route de Courlans avec l'appui de l'Association des Croqueurs de Pommes de la Petite Montagne. Il sera proposé ensuite dans ce verger des ateliers greffe, taille, rempotage.



ADHÉSION DE LA COMMUNE AU PROGRAMME 100% COMPOSTAGE AVEC LE SYDOM



Le Sydom est un structure créée en 1988 dans le but de mutualiser le traitement des déchets (poubelles grises et bleues), la communication et le transfert des déchets.

Suite à la loi Grenelle 1 de 2009, le Sydom a contractualisé avec l'ADEME le Programme Local de Prévention visant à réduire de 7% en 5 ans les quantités de déchets ménagers et assimilés émis sur le département. Aussi, dans ce cadre, le Sydom a décidé de réduire le tonnage des bacs gris, déchets verts, bacs bleus et tout venant déchèterie en mettant notamment en place le programme « Commune, 100% Compostage ».

Chilly le Vignoble a été retenu pour adhérer à « Commune 100 % compostage », un programme visant à :

- Réduire les quantités de déchets produits par l'entretien des espaces verts communaux et le jardinage des particuliers.
- Faire adhérer au compostage des déchets de cuisine le plus grand nombre d'usagers.

Aussi, pour 2015, les actions mises en œuvre seront les suivantes :

- Pratiquer le mulching pour la tonte de l'herbe. La tondeuse mulcheuse coupe l'herbe tondu en infimes parties qui sont redéposées sur la pelouse.

» Avantages :

- 30% de gain de temps au niveau de la tonte ;
- La pelouse a un aspect impeccable : la hauteur de coupe est basse, la tonte est effectuée de près ;
- Pas de ramassage de l'herbe ;
- Fertilisation naturelle de la pelouse : entretien facilité, pelouse plus belle ;
- Pas de stockage de déchets verts à collecter (si vous n'avez pas de composteur) ;
- Garde l'humidité du sol : l'herbe coupée contient 95% d'eau, et l'évaporation est diminuée par le paillis créé ;
- La pelouse est protégée de la sécheresse.

» Inconvénients

- Ne fonctionne pas dans l'herbe haute ;
- Nécessite des tontes régulières et assez fréquentes
- Moins efficace sur l'herbe humide.

- Créer des haies : l'une à l'entrée du parc des vignes et la seconde au cimetière pour cacher les poubelles ;
- Mettre en place des prairies fleuries au lotissement des Têpes et le long de la Sorne vers Eglise ;
- Créer des placettes de compostage de branches ;
- Broyer des branches et utiliser en paillage et/ou compostage ;
- Diminuer le désherbant chimique ;
- Créer des points de compostage collectif ;
- Organiser une soirée de sensibilisation sur le compostage et vendre des composteurs ;
- Former les élus et agents communaux sur la gestion raisonnée des espaces verts et sur l'alternative aux phytosanitaires ;
- Sensibiliser les habitants au compostage et proposer l'achat de composteurs.



CONCERT HAENDEL

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2014

Les murs et les voûtes du chœur, de la nef et des transepts de l'église Saint-Georges garderont sans doute longtemps gravé dans leur mémoire le souvenir de cette belle et froide soirée de novembre dédiée à la Musique.

Notre église était en effet, le 28 novembre dernier, le théâtre d'un évènement musical, qui a fait de CHILLY-le-Vignoble, pour un soir, un haut lieu éphémère, de la Musique Baroque.

Rien d'étonnant à cela, lorsque l'on sait que notre partenaire ce jour-là, n'était autre que le Centre Culturel de Rencontre d'AMBRONAY, siège de l'Académie Européenne de Musique Baroque et organisateur d'un des plus prestigieux festivals européens dédiés aux musiques des XVII et XVIIIème siècles.



L'Ensemble qui s'est produit ce soir-là était l'AURA RILUCENTE, jeune Ensemble International, très prometteur et plein de talent, auquel France Musique, heureux hasard du calendrier, a consacré une longue émission le samedi 29 novembre, le lendemain même du Concert donné à CHILLY.

L'église était pleine à craquer, pas une seule place de libre, et parmi les 220 spectateurs présents, conquis par la musique et admiratifs de la virtuosité des jeunes interprètes, plus de 60 habitaient CHILLY, dont un grand nombre découvraient ravis et pour la première fois cette musique, ses interprètes et ses instruments, notamment l'orgue, la grande harpe et le clavecin.



Devant le succès rencontré par ce premier concert, il est vraisemblable que d'autres évènements liés à la musique ou à d'autres secteurs artistiques, seront proposés en 2015. Le Conseil Municipal souhaite en effet et autant que possible pérenniser ce type d'évènements en les inscrivant dans la durée.



LE PDIPR



Qu'est-ce que le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) ?

Les activités de promenade et de randonnée, à travers un vaste réseau de sentiers, sont l'un des supports principaux du développement de l'activité touristique, et donc économique, du département du Jura. Elles sont également importantes pour la qualité de vie des jurassiens et la sauvegarde d'un patrimoine rural d'itinérance, hier délaissé et considéré aujourd'hui comme tout à fait essentiel.

Sur ce constat, et conformément à la loi de 1983, le Département s'est engagé dans l'élaboration de son Plan Départemental pour les Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Le PDIPR est un outil législatif qui permet d'assurer la protection de ce patrimoine que constituent les chemins ruraux.

Son élaboration représente également l'opportunité de revoir les aspects réglementaires (responsabilité, assurance) liés au passage de certains itinéraires sur des propriétés privées.

entre le « Parc des Vignes » et la Voie Verte, par le chemin du « Pont de la Biche ».

Le second sentier retenu, sera partagé avec la commune de FREBUANS, via la « Côte aux Morts ». Malheureusement certaines portions et certains secteurs de l'itinéraire prévu sont aujourd'hui détériorés et demandent à être remis en état avant sa validation au titre du PDIPR.

Le troisième sentier, dont l'ouverture devrait voir le jour également en 2015, permettra de relier notre Commune à quasiment l'ensemble du réseau des sentiers de randonnée pédestres, équestres et VTT jurassiens, grâce à une liaison avec le GR59 via FREBUANS et GEVINGEY.



Le PDIPR à CHILLY-LE-VIGNOLE

En partenariat avec le Service des Sports de ECLA et le Service des Loisirs de Pleine Nature du CDT (Comité Départemental du Tourisme), la Commune s'est lancée dans le repérage et le balisage des premiers sentiers de randonnée intra-muros ou partagés avec les communes voisines, notamment celle de FREBUANS. Le premier sentier agréé et dont le balisage est prévu début 2015, consistera à la mise en place d'une liaison



Le Rôle du Parc des Vignes

En raison de sa configuration et de sa position centrale au cœur du village et en raison des nombreux équipements dont il dispose déjà, il sera le point de départ et de convergence du futur réseau de sentiers.

Un certain nombre d'équipements spécifiques y seront installés, dont un grand panneau d'informations pratiques, indiquant les tracés, leur longueur, leur niveau de difficulté, ainsi que les centres d'intérêt que chacun d'entre eux recèle.

L'ÉGLISE SAINT-GEORGES

Bien que restaurée dans les années 1980-1990, la toiture du bas-côté nord de l'église, en raison de son exposition nord, de l'humidité ambiante et de différents autres facteurs, nécessite aujourd'hui et avant que le mal ne s'intensifie et ne devienne irrémédiable, une rénovation indispensable. Sur les conseils d'un architecte agréé Monuments Historiques, deux entreprises spécialisées dans les couvertures en laves ont été contactées pour effectuer un diagnostic technique, déterminer la nature et le volume des travaux et établir un devis du coût d'intervention. Un dossier de demande d'aide au titre de la Sauvegarde du Patrimoine Rural a été adressé au Conseil Général du Jura. La réponse est attendue pour début 2015.

Le groupe équestre en bois polychromé : Saint Georges terrassant le dragon

Bien peu nombreux sont encore les habitants de CHILLY qui savent que l'église du village recèle un véritable trésor, merveille de la statuaire médiévale, qui aurait sa place dans tous les grands musées. Cette statue équestre représente Saint Georges terrassant le dragon. Si l'état actuel du matériau (bois) dont elle est faite ne suscite pas d'inquiétude, sa polychromie (ses parties colorées) mériterait certainement d'être analysée et pourquoi pas renouvelée afin de lui redonner son aspect initial. Ce type d'intervention ne peut, bien entendu, être conduit que par des laboratoires hautement spécialisés disposant des dernières technologies en matière d'analyse et de traitement. Une réflexion sur sa restauration sera menée en 2015 compte tenu du caractère exceptionnel que présente cette œuvre pour le patrimoine historique de la Commune.

Qui était Saint Georges ?

Georges de LYDDA naît en Asie Mineure vers l'an 280, dans une famille de militaires convertie au christianisme. Suivant la voie tracée par son père, il devient officier dans l'armée romaine.

Muté en Libye, vieille province romaine, il doit un jour se rendre dans la Cité de Silène. Celle-ci est terrorisée par un redoutable dragon qui exige des habitants un tribut quotidien de deux jeunes gens tirés au sort. Georges arrive



le jour où le sort tombe sur la fille du roi, au moment où celle-ci va être victime du monstre. Georges engage alors avec le dragon un combat acharné. Avec l'aide du Christ, et après avoir fait le signe de la croix, il transperce le redoutable animal de sa lance. La princesse est délivrée et le dragon vaincu la suit alors comme un chien fidèle jusqu'à la cité. Les habitants de la ville émerveillés par le prodige acceptent de se convertir au christianisme et de recevoir le baptême. Finalement Georges tue le dragon d'un coup de son épée car celui-ci les effrayait toujours. Le cadavre de la bête est traîné hors des murs de la ville tiré par quatre bœufs.

La Pierre Tombale d'Anne de GAINAIRE (XVI^{ème} siècle)

Au cours du mois de juillet, Monsieur GAVET du Service des Bâtiments Historiques à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) s'est déplacé à la demande de la Mairie pour diagnostiquer l'état dans lequel se trouve la pierre tombale d'Anne de GAINAIRE, vieille de près de six siècles et classée Monument Historique.

Son état actuel est proche de la dégradation totale sur sa partie haute et nécessite une intervention urgente particulièrement compliquée et délicate, si l'on veut sauver ce qu'il est encore possible de sauver. Toutes les administrations et tous les services ayant compétence en la matière ont été ou seront très rapidement sollicités.



Mise en valeur du village de CHILLY : entrée du village par la Vallée de la Sorne

Dans le cadre de la mise en valeur des sites les plus remarquables de la Commune, dont l'entrée dans CHILLY par la Vallée de la Sorne, le Conseil Municipal réfléchit à un projet de scénographie visuelle de l'église, du pont sur la Sorne et de ses deux arches, des bords de la rivière et de la petite cascade, à partir d'un principe d'éclairage très fluide et très discret.

Celui-ci reposerait sur la définition et l'utilisation d'un système à base de leds, extrêmement peu consommateur en matière d'énergie, qui n'aurait pas vocation à éclairer ou illuminer le site, mais au contraire et paradoxalement à lui donner encore plus de force et de présence, par la simple évocation et la simple suggestion des formes et des lignes des constructions et de la morphologie particulière du lieu. Une aide de 2 000 € a d'ores et déjà été octroyée par Monsieur Jacques PELISSARD sur sa Réserve Parlementaire au titre de cette opération, ainsi qu'une subvention de l'Etat d'un montant de 6 358 € au titre de la DETR.

EVOCATION
RAPIDE

PROJETS 2015

Les projets 2015 s'inscriront pour la plupart dans la continuité de ceux engagés en 2014 et concerneront donc la poursuite de l'ouverture au public de nouveaux sentiers de promenade et de randonnée, la mise en valeur du village à travers son patrimoine ou ses figures emblématiques et l'organisation d'un ou de plusieurs événements « artistiques » musicaux ou autres, dimensionnés, sans être pour autant dénués d'ambition, à l'échelle de la Commune.

UNE BIBLIOTHÈQUE DANS VOTRE VILLAGE



C'est un rendez-vous
deux fois par semaine

le mercredi de 16h30 à 18h30
le vendredi de 17h30 à 19h30

Pour emprunter

Gratuitement les ouvrages que nous mettons à votre disposition.

Pour découvrir

Les derniers romans parus grâce à notre fonds régulièrement actualisé par nos achats mensuels et par les livres prêtés par la Médiathèque Départementale (300 ouvrages renouvelés tous les 3 mois).

Pour réserver

Les ouvrages que vous ne trouvez pas en rayon.



C'est un moment d'échanges
et de convivialité

bibliotheque.chilly@wanadoo.fr

Avec les bénévoles de votre bibliothèque

qui vous accueillent et peuvent vous guider dans votre choix.

Avec les autres lecteurs de la bibliothèque

souvent très heureux de partager sur les livres qu'ils ont lus ou sur ceux qu'ils aimeraient lire.

C'est un lieu agréable
au cœur de votre village

88 rue des Ecoles



SOIRÉE MÉMOIRES ET RÉSISTANCES

À CHILLY-LE-VIGNOBLE



Le vendredi 14 novembre, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la libération, de l'assassinat de Paul Cazeau et de Marguerite Flavien-Buffard et du départ pour Londres de Lucie et Raymond Aubrac, l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance) et la commune ont organisé avec l'historien André Robert une conférence sur la résistance dans le Jura à la salle des fêtes, avec une cinquantaine de participants.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2014

Félicitation à nos jeunes
porte-drapeaux !

CCAS

LE VOYAGE DES AINÉS

Le dimanche 24 août, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a convié les aînés de 65 ans et plus et leur conjoint à un voyage à destination de Pérouges et Villars les Dombes.



LES AMIS TIREURS

DE CHILLY



Une première : le dimanche 11 mai, Les Amis Tireurs de Chilly ont convié l'équipe municipale à s'initier au ball-trap et lui a offert le verre de l'amitié qu'elle a eu plaisir de déguster. Merci de cet agréable accueil... A renouveler... Ouverture du ball-trap autour du 15 avril.

CARTE AVANTAGE JEUNES

121 jeunes de moins de 30 ans ont pu bénéficier de la carte « avantage jeunes » proposée à 1€ par le CCAS.



COMITÉ DES FÊTES & DE BIENFAISANCE



Cette année 2014 a été celle d'un changement au comité des fêtes et de bienfaisance de Chilly le Vignoble. Après plus de trente années de Présidence, Pierre CARRAVILLOT a souhaité passer la main ainsi qu'une grande partie du conseil d'administration. C'est le 26 septembre 2014 qu'un nouveau conseil d'administration s'est mis en place.

Nous remercions l'ensemble des anciens membres pour leur dévouement et leurs actions dédiées à l'animation

du village. Certaines et certains se souviennent encore des fameux concours de pêche, de soirées guinguette ou fêtes qui ont contribué au développement du lien social et intergénérationnel. Festivités, mais aussi bienfaisance dans des actions d'entraide pour des personnes ayant connu des sinistres ou quelques difficultés de la vie.

Le lien culturel et social, la joie de vivre et la bonne humeur constituent un fil rouge défendu par le nouveau comité. Espérons faire aussi bien que nos respectueux prédécesseurs !

Le 27 septembre

Aussi, sans tarder et dès le lendemain de la constitution du nouveau bureau de l'association, le 27 septembre les membres du comité viennent soutenir l'action de la Mairie « Pomme en fêtes » en proposant une marque déposée de tartines chaudes cancoillotte-saucisse « la Chilloitte » à déguster sans modération avec le jus de pomme fraîchement pressé. Les convives ont apprécié cette petite restauration improvisée à la hâte.



Le 31 octobre,

Soir d'Halloween, les citrouilles étaient de sortie. Une soixantaine d'enfants masqués et grimés ont déambulé dans les rues du village à la récolte d'une multitude de friandises. Après cette fraîche sortie nocturne, parents, amis et enfants se sont rassasiés de bonnes crêpes préparées avec amour par Denise. L'ambiance était au rendez-vous comme d'habitude.



Le 28 novembre,

le comité prend en charge l'organisation du concert « Haendel » préparé et orchestré de main de maître par Christian NOUVELOT, deuxième adjoint de la commune. Ce fut une belle réussite. L'église de Chilly a accueilli plus de 200 personnes pour un grand moment de musique baroque interprétée par le brillant ensemble « L'aura rilucente ». Bravo à ces jeunes et talentueux musiciens !

Et pour finir cette année 2014,

le 15 décembre, le comité des fêtes s'est associé avec le Foyer rural, les amis tireurs et l'association « Pour que vive la Sorne » à la soirée de Noël en offrant aux petits et aux plus grands un spectacle autoproduit et préparé en seulement cinq petites répétitions. Il fut fortement apprécié par le public. Nous ne nous arrêterons donc pas là !

Rendez-vous est pris pour 2015 pour une demi-journée festive.

Bravo aux comédiens qui ont été magistraux pour des amateurs mais des stars en devenir !
Bravo au chef décorateur qui a su nous concocter un décor digne des grands moments de « Au théâtre ce soir ». Si, Si nous disposons d'un Roger Harth à Chilly-le-Vignoble !
Bravo à notre œil extérieur et directrice artistique qui a



apporté la touche du maître et de la fantaisie à cette petite aventure humaine.

Et merci à l'auteur-metteur en scène qui a été bluffé par le résultat et qui été aussi stressé que les petits lutins devant un cadeau mobile.

Alors 2015, nous direz-vous ?

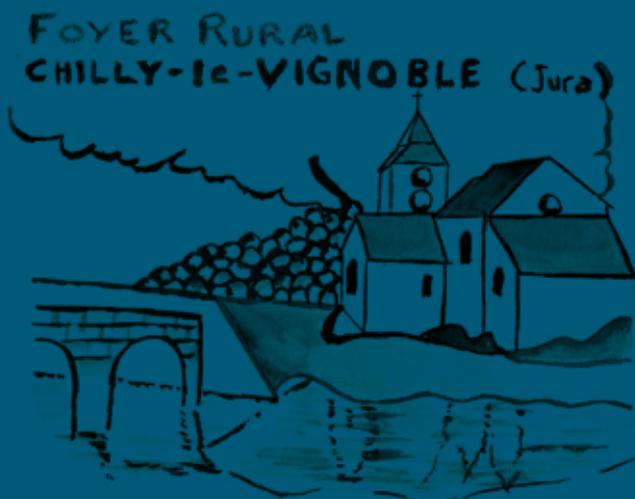
Eh bien au moment où nous écrivons cet article le programme n'est pas complètement calé. Mais nous pouvons d'ores et déjà vous proposer de réserver quelques dates :

- Le samedi 21 février, une après-midi carnaval dans le village,
- Le samedi 7 mars pour une tartiflette et une animation musicale : « Tartifête »,
- Le samedi 25 avril, une après-midi « chasse aux œufs » pour les fêtes de Pâques,
- Le samedi 9 mai une après-midi et une soirée théâtre avec le Théâtre Group' et des amateurs enragés. Cette journée se fera en partenariat avec l'association « Pour que vive la Sorne »,
- Le samedi 19 décembre, juste avant Noël, pour les petits et les grands, la visite du père Noël et sa ronde de Noël.

Le succès du spectacle de Noël de 2014 a donné des envies et créé des vocations. Nous allons proposer la création d'une petite troupe de théâtre amateur qui pourra offrir ses services à la bibliothèque pour animer des lectures, pour animer la journée théâtre de début mai et pour donner une représentation d'un nouveau spectacle de Noël. Espérons, pour le plus grand plaisir de tous !

**Alors, rejoignez-nous !
Dans la joie et la bonne humeur !**

**Adhésion à ce comité des fêtes possible en Mairie.
Chaque euro récolté a pour vocation de revenir au développement du lien social du village.
(10 € à l'année par famille)**



Association LE FOYER RURAL DE CHILLY-LE-VIGNOBLE

83 rue de la Cure
39570 CHILLY-LE-VIGNOBLE

Contacts :

téléphonique : 03.84.24.04.74
e-mail : f.dubois3@wanadoo.fr
ou fr.chillylevignoble@orange.fr

L'association LE FOYER RURAL DE CHILLY LE VIGNOBLE, régie par la Loi du 1er juillet 1901, a été créée le 10 décembre 1964. Le fonctionnement de l'association est basé sur le bénévolat.

Pour participer à la vie de l'association du FOYER RURAL DE CHILLY LE VIGNOBLE, il faut être adhérent. La cotisation annuelle (du 1er septembre au 31 août) est de 18 €. Pour la pratique des activités balades et zumba, le certificat médical d'aptitude est obligatoire.

Composition du bureau de l'association :

Présidente	Françoise DUBOIS
Trésorier	Annie SCHUBHAN
Secrétaire	Brigitte PENNACCHIO
 Bernard BOUQUIN
 Marcelle BOUQUIN
Administrateurs ...	Daniel DUPRAT
 Marc VARCIN

LA VIE DE L'ASSOCIATION AU TRAVERS DE SES ACTIVITÉS

Astronomie

Animateur Yves DUBOIS (tél. 03 84 24 02 74)

Réunion mensuelle pour des soirées d'observation du ciel.
Organisation de la Nuit des Etoiles avec les amis du club d'astronomie de Saint Claude.

Soirées d'observation possibles sur d'autres sites à la demande de municipalités ou d'associations.

Balades

Animateur Bernard BOUQUIN (tél. 03 84 44 12 39)

Balades tous les mardis – rendez-vous à la salle du foyer rural à 13h30.

Découverte de la région environnante et de son patrimoine.



Broderie

Animatrice Claire BOLEAT (tél. 03 84 47 30 23)

Réunion le vendredi soir tous les 15 jours.

Réalisation d'ouvrages divers et participation à des salons ou expositions.

Photographie

Animateur Yves DUBOIS (tél. 03 84 24 02 74)

Réunion mensuelle le mardi à 20h.

Photographie Numérique

Savoir utiliser son appareil photo numérique (APN) – utilisation de logiciels de développement.

Photographie argentique (noir et blanc)

L'association est équipée d'un laboratoire de développement permettant le tirage de photos sur papier.

Zumba

Interlocuteur Françoise DUBOIS (tél. 03 84 24 02 74)

Tous les lundis de 20h15 à 21h15 hors vacances scolaires.

Séances animées par un moniteur professionnel agréé du Comité Départemental de Gymnastique Volontaire. Activité payante.

**Tous les calendriers des activités sont affichés
à la salle du foyer rural**

LES ÉVÈNEMENTS

DE LA VIE DE L'ASSOCIATION

Commémorations au monument aux morts

Lors des cérémonies des 8 mai et 11 novembre, l'association du foyer rural s'associe à la municipalité en déposant une gerbe de fleurs à la mémoire des combattants des dernières guerres.

Marché aux puces

Chaque année au mois de mai

Dans l'enceinte du parc des vignes Cette manifestation permet à l'association de financer le repas des aînés, le spectacle des enfants ainsi que ses activités et ses frais de fonctionnement.

Pour 2014, très forte mobilisation des bénévoles et météo clémente ont fait de cette journée une belle fête dans le village.

Prochaine édition dimanche 17 mai 2015.



Sortie culturelle

Au mois de juin – journée de convivialité ouverte à tous.

Le dimanche 15 juin 2014, les participants se sont rendus à Guédelon pour découvrir le travail des artisans du bâtiment. Pour 2015, la date retenue est le dimanche 14 juin à LYON : visite de l'aquarium, déjeuner-croisière sur la Saône et visite du musée des automates.



Nuit des étoiles

Au mois d'août

Soirée d'observation et de découverte des étoiles au moyen de lunette, de télescope, jumelle, ...

Soirée gratuite ouverte à tous sur le parking du foyer rural.



Visite d'un marché de Noël

Pour 2014, le choix s'est porté sur COLMAR. Pour l'édition 2015, aucune décision n'a été prise.

Repas des anciens et arbre de Noël des enfants

Au mois de décembre

L'association Le Foyer Rural organise chaque année, avec les autres associations « les amis tireurs de Chilly » et « Pour que vive la Sorne », le repas pour les aînés de + de 65 ans et leur conjoint.

En fin de journée, et pour créer un lien intergénérationnel, le foyer rural, en partenariat avec les autres associations, invite enfants et parents à une soirée spectacle.

Le samedi 13 décembre 2014, le comité des fêtes et de bienfaisance proposait une pièce de théâtre dont les acteurs étaient les parents des jeunes enfants et des bénévoles de l'association.

Le verre de l'amitié était organisé et offert par le foyer rural, « les amis tireurs de Chilly » et « Pour que vive la Sorne » Pour 2015, le repas des anciens et l'arbre de Noël auront lieu le samedi 12 décembre, à la salle des fêtes.



ASSOCIATION «POUR QUE VIVE LA SORNE»



ASSOCIATION «POUR QUE VIVE LA SORNE»
MAIRIE DE CHILLY-LE-VIGNOBLE
135, Grande Rue
39570 CHILLY-LE-VIGNOBLE

Je rappellerai tout d'abord que, créée en 1996, notre association a pour but la préservation et la mise en valeur de l'environnement de la vallée de la Sorne, mais aussi son patrimoine culturel.

Nous organisons donc en 2015 les activités traditionnelles de notre association, à savoir :

- Une journée « nettoyage de rivière » le 13 juin, qui se déroulera sur les berges de la Sorne et peut-être le long de sentiers de promenade. Cette journée se prolongera par une « soirée guinguette » animée par notre accordéoniste « Emilienne » après un repas barbecue en plein air. Comme chaque année, nous espérons retrouver un esprit festif et convivial, avec de nombreux enfants pour lesquels découverte et respect de l'environnement pourront rimer avec jeux et amusements au bord de l'eau. Cette date pourra être modifiée en fonction des conditions météo du moment.
- Notre « soirée choucroute » le 21 novembre, en invitant les habitants du village pour une soirée conviviale.

Mais 2015 sera aussi une année où nous comptons programmer plusieurs activités sur le patrimoine de Chilly-le-Vignoble, sa mise en valeur et son histoire.

- Une première action portera sur Chamberland, sa vie et les éléments de sa mémoire. Un groupe constitué au sein de l'association travaille sur l'exploitation des fonds et documents que nous possédons et poursuit ses recherches que nous vous présenterons sous forme d'expositions, conférences, ...
- D'autres actions porteront sur des éléments de notre patrimoine et de notre histoire, comme l'église, les ponts, les fontaines, ...



Enfin, nous espérons programmer d'autres activités, notamment en relation avec le Comité des Fêtes et de Bienfaisance pour l'organisation d'une « soirée théâtre » en plein air, peut-être une activité plus spécifique pour les enfants du village avec un concours de pêche, ...

Pour développer ces activités, nous apporter votre soutien et vos idées, n'hésitez pas à nous contacter.

Georges LADOY, *président*
Magalie GISO, *vice-présidente*
Christophe LOUVAT, *secrétaire*
Sylvana INGLESE, *trésorière*

Georges LADOY
Président de l'Association Pour Que Vive la Sorne



ESPACE COMMUNAUTAIRE LONS AGGLOMÉRATION

Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) constitue une communauté d'agglomération regroupant 25 communes depuis le 1^{er} janvier 2013, soit 32 000 habitants. Le passage à un statut de communauté d'agglomération a été réalisé le 1^{er} janvier 2012.

ECLA s'est alors substituée à l'ancienne communauté de commune, la CCBL (Communauté de Communes du Bassin de Lons-le-Saunier). La CCBL a ainsi fait usage des nouvelles dispositions introduites par l'article 108 de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 (article L.5216-1 du code général des collectivités territoriales) permettant de réduire le seuil démographique de création des communautés d'agglomération de 50 000 à 30 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département.

La ville de Lons-le-Saunier occupe une place importante au sein de l'agglomération, compte tenu de son poids démographique (18 560 habitants, soit près de 60 % du total de l'agglomération) et économique, ainsi que des fonctions de centralité qu'elle exerce. Ainsi, plusieurs des équipements gérés par l'agglomération sont situés sur le territoire de la commune de Lons-le-Saunier. Le chef-lieu dispose de 40 % des sièges au sein du conseil communautaire et la présidence d'ECLA est dévolue au maire de Lons-le-Saunier.

COMPOSITION

La Communauté d'Agglomération de Lons-le-Saunier comprend, au 31 décembre 2014, 25 communes :

- Briod
- Cesancey
- Chille
- Chilly-le-Vignoble
- Condamine
- Conliège
- Courbouzon
- Courlans
- Courlaoux
- L'Etoile
- Frébuans
- Lons-le-Saunier
- Mirebel
- Messia-sur-Sorne
- Montmorot
- Pannessières
- Perrigny
- Le Pin
- Publy
- Revigny
- Saint-Didier
- Trenal
- Verges
- Vevy
- Villeneuve-sous-Pymont

Aux termes de l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2011, ses compétences actuelles sont les suivantes :

Compétences obligatoires :

- 1 Développement économique. A ce titre la communauté d'agglomération gère notamment 5 zones d'activités (« la Charnière » à Perrigny, « La Levanchée » et « Les plaines » à Courlaoux, le parc d'innovation technologique à Courlans-Courlaoux, l'extension de la zone de Messia-sur-Sorne) ;
- 2 Aménagement de l'espace communautaire. A ce titre ECLA gère notamment les transports urbains ;
- 3 Equilibre social de l'habitat (Plan Local Habitat, une aire d'accueil des gens du voyage) ;
- 4 Politique de la ville.

Compétences facultatives

- 1 Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ;
- 2 Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;
- 3 Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. A ce titre, la communauté d'agglomération gère le conservatoire, le théâtre, le centre aquatique et a construit une médiathèque.

Les précédents arrêtés avaient également transférés à l'intercommunalité les compétences facultatives suivantes (arrêtés du 16 janvier 2007 et du 5 novembre 2010) :

- 1 Secteur scolaire (ATSEM, personnels d'entretien, frais de scolarité) ;
- 2 Développement touristique (soutien à l'office du tourisme) ;
- 3 Contribution au service d'incendie et de secours ;
- 4 Contournement ouest de l'agglomération lédonienne ;
- 5 Espace jeunes.

ECLA a également pris la compétence assainissement le 1^{er} janvier 2014. Cette compétence était auparavant confiée au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération Lédonienne (SIAAL).

Les services d'ECLA et ceux de la ville sont désormais regroupés au sein d'un même bâtiment avenue du 44^{ème} régiment d'infanterie.

Localisation du siège de ECLA

4, Avenue du 44^{ème} Régiment d'Infanterie
39000 Lons le Saunier,
Tél. 03 84 24 46 06 - Fax : 03 84 47 00 29
E-mail : contact@ecla.jura.fr

BILAN DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE 2014

La zone d'activité du groupement de gendarmerie comprend 4 cantons : Clairvaux, Conliège, Lons Nord et Lons Sud, ce qui représente 58 communes pour 18 militaires.

En 2013, 333 faits constatés mais seulement 202 élucidés, soit 60.7%. En 2014, le nombre de faits reste stable mais le taux de résolution est en augmentation de + de 6%.

En ce qui concerne les cambriolages, on observe une nette baisse depuis 2012. On comptait 88 cambriolages en 2012, 64 en 2013 et 52 en 2014.

A Chilly-le-Vignoble, seulement 4 faits ont été constatés pour l'année 2014.

Ces bons résultats peuvent être attribués au renforcement de la présence des fonctionnaires sur le terrain (773 interventions en 2014 dont 10% d'activité globale en nocturne), à un meilleur dialogue avec les habitants, à la multiplication des réunions d'informations, ainsi qu'à une hausse des équipements d'alarmes.

Une réunion d'information aura lieu le mercredi 04 février 2014 à 18h30 à la salle des fêtes de Chilly-le-Vignoble.



DÉFIBRILATEUR

SUR LA COMMUNE DE CHILLY À L'ENTRÉE DE LA SALLE DES FÊTES, VERS LA MAIRIE

Qu'est-ce qu'un défibrillateur automatisé externe (DAE) ?

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil portable autonome permettant l'administration d'un choc électrique externe à une victime d'un arrêt cardiaque en cas de fibrillation ventriculaire. S'il est utilisé dans les toutes premières minutes qui suivent l'effondrement de la victime, associé aux gestes de réanimation cardio-pulmonaire, le DAE pourra restaurer l'activité de la pompe cardiaque. L'accès à la défibrillation précoce augmente considérablement les chances de survie des victimes d'arrêt cardiaque.

Comment fonctionne un défibrillateur ?

Dès sa mise en marche, le DAE guide vocalement l'intervenant sur les gestes à accomplir, étape par étape.



Deux électrodes connectées à l'appareil sont placées sur le patient : une sous la clavicule droite et l'autre sous le sein gauche du patient. Une fois branché, l'appareil procède à

l'analyse et conseillera la délivrance d'un choc s'il s'agit d'une fibrillation ventriculaire.

Qui peut utiliser un défibrillateur ?

Depuis le décret du 4 mai 2007, toute personne est habilitée à utiliser un DAE. Le défibrillateur est très simple d'utilisation. Il est cependant fortement conseillé de suivre une formation à la réanimation cardio-pulmonaire de base.

A 16 ANS

FAITES-VOUS RECENSER DANS VOTRE MAIRIE !

Le recensement est une démarche civique obligatoire qui s'inscrit dans le parcours de citoyenneté défini par la loi du 28 octobre 1997.

Il fait suite à l'enseignement de défense au collège et précède la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Attention !!! Si vous ne vous êtes pas fait recenser dans les délais, il faut vous présenter au plus vite à la mairie afin de régulariser votre situation.

Sinon, il vous sera impossible de vous inscrire à la conduite accompagnée, au permis de conduire, au bac...

Qui ?

Tous les citoyens français, garçons et filles.

Quand ?

Dès le seizième anniversaire et dans les trois mois qui suivent.

Où ?

A la mairie du domicile. Une attestation de recensement vous sera délivrée.

Comment ?

Se présenter muni de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

LES SERVICES

À LA POPULATION

DÉPÔT DE PAIN

Tous les jours même le dimanche

Bar le Petit Bouchon à Chilly

AB FRELONS

**Pour l'enlèvement des nids de guêpes,
d'abeilles ou de frelons**

Thierry Decurey

Tél. 03 84 47 48 54 - Portable 06 80 63 21 10

EAU POTABLE

La commune dépend du SIER (Syndicat Intercommunal des Eaux du Revermont)

2 rue Sommier – 39570 Montmorot

Tél. 03 84 47 02 03 – Fax. 03 84 47 00 77

E-Mail : bureau@sie-du-revermont.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

La commune dépend du SICTOM,

route de Bletterans, 39570 Montmorot

Tél. 03 84 86 16 16 – Fax. 03 84 24 17 90

Le ramassage a lieu

- Tous les vendredis matin pour les bacs gris (les sortir le jeudi soir)
- Tous les 15 jours (semaine paire) le vendredi pour les bacs bleus (les sortir le jeudi soir)

Pour un changement de bac ou pour récupération d'un bac cassé, s'adresser en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Pour des raisons de sécurité et de visuel sur la voie publique, il est demandé aux riverains de rentrer leurs bacs le plus rapidement possible après le passage des camions. Il est rappelé également que chaque détenteur est responsable de ce matériel et de son entretien. En cas de perte ou de vol, ceux-ci seront facturés par le SICTOM au détenteur.

ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

Maison des Solidarités Départementales

(ex centre médico social)

5 rue du Colonel Mahon – 39000 Lons le Saunier

Tél. 03 84 87 13 13

SICOPAL

Service à domicile. Personnes âgées – restaurant scolaire

6 rue du Puit Salé – 39000 Lons le Saunier

Tél. 03 84 24 83 99

LE TRANSPORT À LA DEMANDE MALIS

n° vert : 0 800 88 18 46

Ce service fonctionne du mardi au samedi (sauf jours fériés)
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

CENTRE D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Guichet unique « infos seniors »

Maison des Solidarités Départementales

5 rue du Colonel Mahon – 39000 Lons le Saunier

Tél. 08 20 71 39 39 - clicjuraseniors@cg39.fr

ESPACE JEUNES LONS LE SAUNIER

Insertion professionnelle et sociale des jeunes

1000 rue des Gentianes à Lons Le Saunier

Tél. 03 84 87 02 56 - Site web: www.milosudjura.fr

INFO JEUNESSE JURA

17 place Perraud à Lons le Saunier

Tél. 03 84 87 02 55

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h en continu

et samedi de 10h à 12h30

www.ijlonslesuanier.com - ijlonslesuanier@jeunes-fc.com

LE CENTRE CULTUREL COMMUNAUTAIRE DES CORDELIERS

Composé d'une médiathèque et d'un cinéma.

7 rue des Cordeliers à Lons le Saunier

Tél. 03 84 47 85 50

ART ET PIZZA

Pizza au feu de bois à emporter
Du vendredi soir au dimanche soir
De 18h00 à 21h00

03 84 43 38 35 ou 06 02 52 37 24

38 grande rue CHILLY-LE-VIGNOBLE

Nous vous proposons :

Reine : Sauce tomate, champignons, jambon, fromage, fines herbes	8.00 €
Charolaise : Sauce tomate, viande hachée, oignons, fromage (sauce barbecue, sauce burger)	9.50 €
Marguerite : Sauce tomate, tomates fraîche, oignons, mozzarella, fromage, origan	7.50 €
Franc-Comtoise : Sauce tomate, pomme de terre, saucisse de morteau, cancoillotte, fromage	9.00 €
Napolitaine : Sauce tomate, tomate fraîche, anchois, câpres, olives noire, fromage, fines herbes	8.50 €
La ch'ti : Crème fraîche, maroilles, fromages	9.00 €
Bressane : Crème fraîche, moutarde à l'ancienne, poulet, fromage	9.50 €
Saumon : Sauce tomate, saumon fumé, crème fraîche, fromage	10.00 €
Hawaïenne : Crème fraîche, ananas, jambon cru, fromage	9.50 €
Orientale : Sauce tomate, champignons, poivrons, merguez, fromage	9.00 €
Trois fromages : Sauce tomate, mozzarella, fromage, parmesan	9.50 €

RESTODOM 39

Restodom39
M. Patrick Grémaud
184 grande rue
39570 Chilly-le-Vignoble

07 81 82 04 26 ou 09 73 66 99 66

Un Chef chez vous ! Services culinaires à domicile.

Livraison de plats cuisinés sur commande
Cuisine pour banquet
<Mariage, Communion, Anniversaire, Repas de famille>

email : patoche-39@hotmail.fr
Facebook : restodom39
www.restodom39.com
<http://restodom39.blog4ever.com/>

BULLE



Nouveau commerce de vente.
Féerie, Cristaux, Bijoux et
Espaces enfants...



TAPISSIER

Tel : 03 84 43 38 53 / 06 78 77 01 06

email : barbara.picaud@gmail.com

site : barbara.picaud-tapissier-decorateur.com



Située 79 rue de la colonie, BARBARA PICAUD vous propose les services d'un tapissier traditionnel inscrit dans une démarche tendance et déco. Elle vous confectionnera des garnitures traditionnelles en crin ou des garnitures moderne en mousse.

Elle réalise les patines de vos sièges et meubles pour les intégrer dans votre décoration.

L'atelier propose un grand choix de tissu de grande marque telle que sonia rykiel, jean paul gaultier, pierre frey, lelièvre, designers guild et d'autres moins connues .

Passionnée de brocante, vous trouverez aussi dans son atelier de la vaisselle, des petits meubles, des chandeliers, des cadres, des objets deco, des luminaires...



ETAT CIVIL 2014

Naissances

Alexandre Pierre RADUCAN	15 janvier 2014
Louise Alicia SALVADORI	08 avril 2014
Owen René-Michel ELOTO	28 mai 2014
Zélie Monique Nadine BILLOT MONTIGNIES	23 juillet 2014
Loan Lionel PEUTOT	16 août 2014

Décès

CHEVASSUS WOLFF Danielle Berthe Félice	04 avril 2014
SEURRE Marie Thérèse	23 juin 2014
MOREAU Aimé Gaston	28 juin 2014

RECENSEMENT DE POPULATION 2015

INSEE



Yves DUBOIS,
agent recenseur

Le recensement de la population se déroulera du jeudi 15 janvier au samedi 14 février 2015.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes. Au niveau local le recensement sert à ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires, préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transports à développer... C'est pourquoi la participation de chacun est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi mais c'est avant tout un devoir civique.

Yves DUBOIS, agent recenseur, sera muni d'une carte officielle lorsqu'il se présentera. Il est tenu au secret professionnel.

Monsieur le Maire souhaite que le meilleur accueil lui soit réservé.

CHILLY-LE-VIGNOBLE EN 1926



Extrait chanson de Chilly-le-Vignoble (1^{er} et dernier couplets)

Paroles :

Monsieur PERRAULT, instituteur

Musique :

Monsieur MOREY, chef de la fanfare

Les musiciens, Mesdames, sont
Tous des beaux garçons
Ils aiment bien les femmes
Les embrassent sans façon
Pour les femmes fidèles
Aiment bien leurs maris
Et des jeunes filles très belles
Venez donc à Chilly

Le Ministre de Chine
Qu'on nomme li gan fian
Visitait les salines
Sans oublier Frébuans
En voyant ses beaux sites
Et ses belles prairies
Il dit : il n'y a pas, il faut que je
Voie Chilly
« glou glou din din »
Le petit vin de Saint Martin
Nous met le cœur en train
« glou glou din din »
« glou glou din din »
Allons les lédoniens
Buvons de ce bon vin

AVIS DE RECHERCHE

La municipalité recherche les 2^{ème} et 3^{ème} couplets.
Si vous les possédez, merci de lui en faire
parvenir une copie.

**Un grand merci à Madame MONNET,
doyenne du village, pour nous avoir
fait découvrir cette chanson.**

MAIRIE

135 Grande Rue - 39570 Chilly le Vignoble
Tél. : 03 84 43 09 32 ou 09 65 22 52 70 - Fax : 03 84 47 34 09
E-mail : mairie.chillylevignoble@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat au public

lundi et jeudi de 17h à 19h et mercredi de 11h à 12h.
1er samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Permanences

Le maire et les adjoints : jeudi de 18h00 à 19h30
Et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h

EQUIPE MUNICIPALE

Maire : Philippe GRICOURT, *quartier de l'Eglise*
1^{ère} adjointe : Béatrice PETITJEAN, *quartier du moulin*
2^{ème} adjoint : Christian NOUVELOT, *cour des poiriers*
3^{ème} adjointe : Françoise DUBOIS, *quartier sur Chaloz*

Et les conseillers municipaux :

Frédérique CHAMBARD, *quartier de la bibliothèque*
Arnaud CROISSANT, *route de Lons*
Jérôme JAILLET, *quartier de la cure*
Hervé MARTINEZ, *rue principale*
Jeannine MEGARD, *quartier de l'Eglise*
José PASCOA, *cour des poiriers*
Mickaël PICARD, *quartier Château Gaillard*
Zora QOCHIH, *quartier du moulin*
Michel ROBIN, *quartier sur Chaloz*
Caroline SAFFREY, *quartier de la Colonie*
Jean-Claude WOLFF, *rue principale*

Directeur de la publication : Philippe GRICOURT

Comité de rédaction : Béatrice PETITJEAN, Christiane BARDOUX, Françoise DUBOIS,
Philippe GRICOURT, Georges LADOY, Christian NOUVELOT, Philippe PETITJEAN

Comité de lecture : Caroline SAFFREY

Conception et impression : Esprit Nomade

Crédits photos : Yves DUBOIS, Philippe GRICOURT, Philippe PETITJEAN, Barbara PICAUD,
Stéphane GODIN/CDT Jura, CDT Jura/Florent Spicher